

**Informations brèves du CJB  
(séance du 23 février 2011)**

*La Neuveville, le 25 février 2011*

**Déléguée à la jeunesse**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance du rapport annuel et des comptes 2010 de la déléguée interjurassienne à la jeunesse. Il relève l'excellent travail accompli et retient particulièrement l'extension au Jura bernois du projet « ça me dit sport » ainsi que l'organisation de deux rencontres « Une journée pour ta commune ». Le CJB écrira prochainement aux communes et à la Commission cantonale de la jeunesse pour solliciter le versement de leur participation annuelle.

**Nominations**

Le CJB a délégué MM. Antoine Bigler et Peter Gasser, respectivement président et membre de la section Santé publique et prévoyance sociale, au sein du groupe de suivi de l'AEMO du Jura bernois (Action éducative en milieu ouvert). Tous deux ont participé à la mise en place du projet depuis 2008 et possèdent donc une grande maîtrise du dossier. Par ailleurs, n'étant plus formellement représenté par un délégué au comité de pilotage (CoPil) du projet d'assainissement des eaux du Jura bernois depuis la fin de la dernière législature, le CJB a décidé d'officialiser sa représentation par l'intermédiaire de Mme Marcelle Forster, actuelle présidente du CoPil.

**Autres dossiers**

Dans sa séance du 23 février 2011, le CJB a également :

- décidé formellement d'adhérer à l'association Région capitale suisse ;
- approuvé le projet de modification de la loi cantonale sur l'agriculture ;
- invité la Direction des finances à une rencontre avec sa section Police, affaires militaires et finances ;
- recommandé l'octroi de crédits pour la sécurisation contre les chutes de pierre sur la route des Gorges de Court ainsi que pour la réfection de la route de la Montagne de Romont avec extension des dessertes forestières ;
- accordé des subventions pour un montant total de 21'000 francs, dont 10'000 pour une campagne interjurassienne de promotion du terroir, 3'500 pour une coproduction entre la Théâtrale de Tramelan et le Théâtre sans nom de Tavannes, et 3'000 pour la tenue des championnats suisses espoirs de patinage artistique à Saint-Imier.

**Informations**